

Zoom sur

Senior

Bien vieillir au travail



Le maintien dans l'emploi des salariés de plus de 50 ans constitue aujourd'hui un enjeu crucial et double : endiguer les risques de pénuries de main d'œuvre et préserver l'équilibre des régimes de retraite. L'amélioration des conditions de travail et la lutte contre la pénibilité apparaissent comme des éléments primordiaux pour prévenir l'usure prématurée des salariés, la principale cause de leur exclusion du monde professionnel.

→ Lire la suite



Site Web

Travailleur vieillissant



Site Web

Mesures pour prévenir la
pénibilité au travail



Publication

Bien vieillir au travail



Publication

Pénibilité, tous concernés

Actualités

Habilitation

Des évolutions pour les formations SST, PRAP et CPS



Après 2 ans de mise en œuvre du processus de démultiplication et près de 3 000 organismes de formation habilités, les 3 documents de référence pour les formations en sauvetage secourisme du travail (SST), en prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) et le certificat en prévention secours intervenant à domicile (CPS ID) ont été actualisés.

L'habilitation s'étend à de nouveaux acteurs (référénts de secteur (CRPS) et dirigeants de structure d'aide à domicile), et des niveaux auparavant réservés au réseau prévention s'ouvrent aux organismes habilités. Un nouveau dossier de demande d'habilitation pour les organismes de formation (incluant les nouveautés) est accessible sur le site web de l'INRS.

→ Habilitation : des évolutions pour la formation en 2013

En Question



Comment réagir en cas de choc acoustique ?

Les salariés travaillant avec un casque d'écoute, notamment dans les centres d'appels, peuvent être exposés au risque de choc acoustique. Cet événement électro-acoustique rare et imprévisible conduit à une élévation brutale, souvent courte, du niveau sonore dans les casques. Insupportable pour les salariés, il peut conduire à un traumatisme auditif reconnu comme accident du travail. Lorsque le choc se produit, l'opérateur doit immédiatement retirer son casque et interrompre la communication. L'opérateur ayant subi le choc doit être orienté sans délai vers un médecin ORL. En cas de lésion, une procédure de déclaration d'accident

Économie

La prévention dans le BTP, retour sur investissement



Selon une étude réalisée par l'OPPBTB, chaque euro investi par une entreprise dans la prévention des risques professionnels lui rapporterait un gain moyen de plus de 2 euros. Le calcul a été effectué en analysant les bilans d'une centaine d'actions de prévention mises en œuvre par des entreprises du BTP. Les gains observés correspondent à une augmentation de

la productivité, des marges ou encore à une utilisation mieux maîtrisée des ressources. L'étude montre par ailleurs qu'il n'est pas nécessaire d'investir des sommes importantes pour que cela soit rentable.

- [La prévention, une affaire rentable](#)
- [Extrait de l'étude](#)

Recherche scientifique

Les risques du chercheur



Morsure d'animal, brûlure chimique, inhalation de produits nocifs... Une étude américaine publiée dans la revue Nature révèle que près de la moitié des chercheurs ont été victimes d'accident dans le cadre de leur travail en laboratoire. Il s'agit le plus souvent d'incidents bénins mais 30 % des scientifiques interrogés déclarent avoir été témoins d'un accident plus

important ayant nécessité l'intervention de personnel médical. L'étude met en lumière les efforts à fournir en matière de diffusion de la culture de prévention parmi le personnel de recherche. Beaucoup considèrent en effet que ces risques font partie de leur métier et seulement 60 % des chercheurs sondés déclarent avoir reçu une formation sur la prévention des risques spécifiques liés à leur activité.

- [L'article de la revue Nature \(en anglais\)](#)
- [Les résultats de l'étude \(en anglais\)](#)

Nanomatériaux

Un portail pour déclarer les nanomatériaux



Depuis le 1^{er} janvier 2013, en France, les fabricants, distributeurs ou importateurs de substances à l'état nanoparticulaire sont tenus de déclarer les usages ainsi que les quantités. La déclaration, obligatoire au-delà de 100 grammes, doit s'effectuer via le portail internet www.r-nano.fr mis en place par le Ministère chargé de l'Écologie et l'Anses. Cette nouvelle

procédure permettra de dresser un inventaire des nanomatériaux et de leurs utilisations afin de guider la recherche sur les risques éventuels et les mesures de prévention à adopter.

- [Le portail R-Nano.fr](#)
- [Nanomatériaux. Quels risques ? Quelle prévention ?](#)



Amiante

Deux arrêtés du 12 décembre 2012 fixent les nouvelles modalités de réalisation du repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis. Sont concernés les matériaux de la liste A (composants des flocages, des calorifugeages et des faux plafonds) et de la liste B (composants des parois verticales intérieures et planchers notamment).

- [Le premier arrêté du 12 décembre 2012](#)
- [Le second arrêté du 12 décembre 2012](#)

du travail doit être mise en œuvre. Il faut ensuite rechercher les causes du choc acoustique, afin de corriger si possible le problème à la source. Certaines mesures permettent de prévenir la survenue des chocs et d'en limiter les conséquences : utiliser des limiteurs numériques adaptés, former les salariés sur la conduite à tenir et effectuer un audiogramme de référence pour tous les opérateurs.

En savoir plus

Vient de paraître



Publication

Prévention des risques de chutes de hauteur (ED 6110)



Face aux situations dangereuses posées par le travail en hauteur, une démarche de prévention adaptée s'impose. Cette nouvelle brochure réalisée conjointement par l'INRS et l'OPPBTB fait le point sur cette problématique. Son objectif : aider les entreprises à faire leur choix parmi les équipements de protection disponibles.

- [La brochure](#)

Publication

Document unique et risques biologiques (ED 4410)



Aider les entreprises à mieux intégrer le risque biologique dans leur document unique, c'est l'objectif de cette fiche pratique. Elle décrit notamment les 4 types de risques biologiques, les principaux secteurs concernés et les grands principes de la transmission des agents biologiques.

- [La fiche pratique](#)

Publication

Sécurité des équipements de travail (ED 6122)



Ce document traite des mesures de prévention contre les risques mécaniques. Il a pour objet de faciliter leur choix. Il présente des exemples de moyens de protection connus à ce jour, dont on peut s'inspirer pour supprimer ou réduire les risques mécaniques engendrés par les machines.

- [La brochure](#)

Amiante

Un arrêté du 21 décembre 2012 définit les recommandations générales de sécurité du dossier technique amiante (DTA) et le modèle de fiche récapitulative du DTA.

→ [L'arrêté du 21 décembre 2012](#)



→ [Toutes les actualités juridiques](#)

Sur le web

Le télétravail à domicile



Ce guide réalisé par la Carsat Nord-Picardie propose aux employeurs et aux salariés des pistes de réflexion pour prévenir les risques professionnels, notamment psychosociaux, qui peuvent être liés à la mise en place de télétravail.

Prospective



L'organisme de prévention suisse Suva publie un rapport de veille prospective qui inventorie et analyse les principales tendances susceptibles d'avoir un impact en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles : mobilité numérique, stress informatique, conduites dopantes, objets communicants, textiles intelligents...

Agenda

Du 8 au 17 février - Poitiers

4^e Festival international « Filmer le travail »

19 mars - Paris

Conférence Eurogip « Maintien dans l'emploi en Europe »

21 mars - Paris

Journée Thermodésorption et santé au travail

Du 21 au 27 mars - Montpellier

Rencontres Villermé - Festival de films sur la santé au travail

25 et 26 mars - Montrouge

Journées aide médicale urgente en médecine du travail

Du 3 au 5 avril - Nancy

Conférence scientifique INRS « Les allergies professionnelles »

11 avril - Paris

Forum SOFHYT « L'hygiène du travail, quelle place dans l'entreprise ? »

Du 28 au 30 mai - Lille

Salon Préventica

Du 28 au 30 mai - Lille

Journées nationales de santé au travail dans le BTP

[Consulter l'agenda complet](#)



Senior

Bien vieillir au travail



Le maintien dans l'emploi des salariés de plus de 50 ans constitue aujourd'hui un enjeu crucial et double : endiguer les risques de pénuries de main d'œuvre et préserver l'équilibre des régimes de retraite. L'amélioration des conditions de travail et la lutte contre la pénibilité apparaissent comme des éléments primordiaux pour prévenir l'usure prématurée des salariés, la principale cause de leur exclusion du monde professionnel.

En France, comme dans la plupart des pays européens, on observe un vieillissement de la population active. Ce phénomène s'explique principalement par des évolutions démographiques et socio-économiques : augmentation de l'espérance de vie, baisse de la fécondité, entrée tardive des jeunes dans le monde du travail... Le recul de l'âge légal de la retraite à 62 ans devrait renforcer encore la tendance. En 2011, seuls 41,5 % des français âgés de 55 à 64 ans occupaient un emploi. Une particularité qui place la France en queue de peloton des pays européens en matière de travail des seniors. Le sous emploi des seniors n'est pas sans conséquences. Il risque en effet de mettre en péril l'équilibre du régime de retraite par répartition. Il prive également les entreprises de l'expérience et des compétences qui peuvent conditionner leur réussite économique.

La santé au travail, un facteur d'exclusion pour les seniors

Les problèmes de santé constituent le principal facteur de cessation précoce d'activité. Selon l'enquête SVP50, près de deux tiers des travailleurs âgés de plus de 50 ans travaillent en ressentant des douleurs. L'enquête européenne Share révèle que 27 % des salariés français âgés de plus de 50 ans présentent des risques de dépression... Une autre [étude réalisée par l'INRS et publiée dans la revue Hygiène et sécurité du travail](#) montre par ailleurs une augmentation de la gravité des accidents du travail avec l'âge. Elle pointe également la vulnérabilité particulière des travailleurs âgés : difficultés de récupération, survenue plus fréquente de complications... Au travail, la dégradation de l'état de santé peut ainsi conduire à des situations de handicap et d'inaptitude. Elle accélère la sortie du monde du travail des salariés les plus âgés.

Lutter contre la pénibilité au travail

Avec l'âge, la force, la résistance, la rapidité et les capacités de récupération des travailleurs diminuent. Mais l'ampleur de ce déclin dépend fortement des contraintes auxquelles le salarié aura été exposé au cours de son parcours professionnel. Si les conditions ont été favorables, à 60 ans il dispose encore des potentialités nécessaires pour accomplir son travail. Si au contraire, il a connu une carrière pénible le vieillissement s'accélère. Port de charges lourdes, postures pénibles, gestes répétitifs, exposition à des produits nocifs, horaires atypiques, stress... Les facteurs de pénibilité se cumulent et provoquent l'usure prématurée des travailleurs. L'amélioration des conditions de travail apparaît ainsi comme une clé essentielle pour contribuer au maintien des seniors dans l'emploi. Depuis le 1er janvier 2012, les entreprises sont d'ailleurs tenues de mettre en place des actions destinées à prévenir les facteurs de risques professionnels susceptibles de laisser des traces durables, identifiables et irréversibles sur la santé.

Améliorer les conditions de travail

Dans la pratique, l'effort de prévention ne peut pas se limiter à un transfert de pénibilité des salariés âgés vers les plus jeunes. La prévention des risques pour les salariés vieillissants suppose au contraire de mettre en place des conditions de travail profitables à tous. Les bonnes pratiques à adopter sont nombreuses et variées. Elles concernent aussi bien la technique (automatiser les tâches pénibles, utiliser des aides mécaniques pour alléger le travail physique...) que l'organisation du travail (éviter le travail de nuit et le travail posté, prévoir des délais réalistes pour la réalisation des tâches, préserver les marges de manœuvre des salariés, adapter les conditions de travail lorsqu'un problème de santé

survient chez un travailleur...). Il est tout aussi essentiel de maintenir la motivation des salariés tout au long de leur parcours dans l'entreprise en leur donnant la possibilité de progresser, de se former, de s'impliquer dans de nouveaux projets. Les employeurs doivent enfin savoir valoriser les parcours et organiser la transmission des compétences au sein de leur établissement, par exemple via la pratique du tutorat. Il en va du bien-être des salariés concernés mais aussi de la santé de l'entreprise car lorsque les salariés seniors quittent l'entreprise, c'est souvent une partie de ses savoirs et de ses savoir-faire qui disparaît avec eux.



Site Web

Travailleur vieillissant



Site Web

Mesures pour prévenir la
pénibilité au travail



Publication

Bien vieillir au travail



Publication

Pénibilité, tous concernés

www.inrs.fr

La Lettre d'information est éditée par le département *Produits d'information* de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS). Directeur de la publication : Stéphane PIMBERT, directeur général de l'INRS. Rédacteur en chef : Jacques GOZZO. Routage : logiciel SYMPA. Copyright INRS. Tous droits réservés. Conformément à la loi 2004-801 du 6 août 2004 (...) modifiant la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à l'INRS - 65 boulevard Richard Lenoir - 75011 Paris ou écrivez à contact@kiosque.inrs.fr

[Nous contacter](#) | [Modifier ses données personnelles](#) | [Se désabonner](#)